



Informations sur les options facultatives

Chaque année scolaire :

➤ Option chorale

La chorale est un enseignement optionnel, avec des programmes précis, des objectifs de formation (objectifs éducatifs et attendus en fin de cycles), des contenus (un répertoire à construire) et une évaluation (appuyée sur les pratiques collectives et sur les compétences du socle).

Cet enseignement collectif rassemble sur une même plage horaire tous les élèves volontaires quels que soient les niveaux de classe. Cette option est choisie pour un an après 2 cours d'essai. Le cours hebdomadaire a lieu sur un temps méridien pour tous les élèves inscrits. Les représentations de la chorale font partie intégrante de l'option et donc obligatoires.

En 6^{ème} :

➤ Groupe à projet musical et échange culturel

Un groupe où tous les élèves ont fait le choix affirmé de l'option chorale (les 2 séances d'essai à l'option chorale sont donc exclues pour les élèves de cette classe).

Les élèves sont en projet d'échange « culturel et musical » avec un établissement du Québec (séjour de 10 jours au Québec avec représentations artistiques et visites culturelles puis accueil des correspondants québécois avec les mêmes finalités sur le sol français).

➤ Option FCA (Français et culture antique) uniquement pour l'année de 6^{ème}

L'option s'adresse à des élèves de 6^{ème}, à raison de deux heures hebdomadaires.

L'objectif est d'apporter aux élèves **des repères culturels et linguistiques sur les liens entre le Français et ses sources, latines comme grecques.** L'option FCA renforcera la culture, l'approche des langues méditerranéennes, le français. L'effectif de ce groupe sera limité à **30 élèves.**

Dès la 6^{ème} :

➤ Option Bilangue Anglais/Allemand

2.5 heures d'allemand dès la classe de 6^{ème}. Option choisie pour toute la durée du collège.

➤ Option Athlétisme (section sportive)

2 heures d'athlétisme les mercredis après-midi (de 13h à 15h) + 1.5 heure (en alternance le lundi de 11h30 à 13h ou le jeudi de 17h à 18h30) + compétitions.

Des sélections sont organisées en début de sixième pour tous les élèves ayant exprimés le souhait d'être en section athlétisme.

Dès la 5ème :

➤ Option LCE

Dans le cadre de l'enseignement des Langues et Cultures Européennes (LCE), nous proposons à partir de la 5^{ème} deux heures d'anglais supplémentaires pour les élèves qui souhaitent renforcer leur niveau en LV1.

Cette option sera réservée aux élèves ayant un bon niveau en anglais et pouvant envisager d'intégrer une section européenne à l'entrée au lycée.

IMPORTANT : Pour des raisons de places dans l'emploi du temps, cette option LCE ne pourra pas être proposée aux élèves qui cumulent déjà les options athlétisme et latin. Pas d'impossibilité de postuler à l'option LCE pour tous les autres cas de figure.

L'effectif de l'option LCE est limité. Nous effectuerons donc inévitablement une sélection selon les critères suivants :

- ✓ Les moyennes annuelles en anglais (écrites et orales) et la mobilisation en cours d'anglais
- ✓ Les résultats annuels dans les autres matières
- ✓ La capacité d'organisation générale de chaque jeune mais aussi sa capacité à gérer le travail scolaire avec deux heures de cours supplémentaires qui ne doivent potentiellement pas freiner la réussite globale.

Tous ces critères sont pris en compte lors des conseils de classe des 6^{ème} du 2nd trimestre. Les enseignants précisent alors à chaque élève s'il peut ou pas postuler à l'option LCE. Les élèves postulant à la LCE passent un test d'admission au collège en fin de sixième.

➤ Option LCA latin ou Grec

Dans le cadre de l'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA), nous proposons l'enseignement du Latin et du Grec dès la 5ème (travail sur la langue en civilisation).

L'enseignement du Grec sera d'1 heure par semaine de la 5ème à la 3ème. L'enseignement du latin sera d'1 heure en 5ème, puis 2 heures en 4ème et 3ème. Les élèves peuvent cumuler l'option grec avec l'option latin.

En 4ème :

➤ Option Cambridge

Nous mettons en place la possibilité pour certains élèves du niveau 4ème de se préparer à une certification en langue anglaise, via les examens du Cambridge. Cette certification (Preliminary for schools) accompagne les élèves dans le développement de toutes les compétences linguistiques, à l'écrit et à l'oral. La préparation comprend environ 26 heures de cours. Ils auront lieu sur le temps méridien, de 13h00 à 14h00, à raison d'une fois par semaine. Nous favorisons les inscriptions :

Des élèves ayant un goût prononcé pour l'anglais et de bons résultats dans cette matière,

Des élèves qui n'ont pas pu intégrer l'option LCE à l'entrée en 5ème par manque de place.

L'inscription à l'examen est à la charge des familles.

En 3ème :

➤ **Option DNL (Discipline Non Linguistique)**

Il s'agit d'un enseignement de l'histoire-géographie en langue anglaise (1h à 2h par semaine pendant le temps méridien). Cette option est réservée aux élèves inscrits en LCE depuis la classe de 5^{ème}.

L'objectif est de faire progresser le niveau de langue en se perfectionnant dans la compréhension et l'expression, orales et écrites. Ce perfectionnement s'effectue à travers l'étude de thèmes variés en histoire et en géographie mais aussi par la pratique de l'oral de manière quasi systématique dans les échanges pendant les temps de classe.

➤ **Option BIA (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique)**

Le diplôme BIA est un diplôme d'état géré conjointement par l'Education Nationale et la Direction Générale de l'Aviation Civile. Il n'a pas véritablement d'équivalent. Il est en effet à la jonction de l'Education et du monde de l'aviation et de l'espace, un pont entre passion et raison, savoir et pratique, professionnel et amateur, civil et militaire.

Le BIA est un formidable vecteur de découverte qui permet aux candidats de mettre en avant des compétences et des savoirs avec enthousiasme et rigueur. En effet, le BIA est une discipline pluridisciplinaire qui fait découvrir la météo, la navigation, le vol, le pilotage, l'aérodynamique, l'histoire et bien entendu, la sécurité... Les différentes activités proposées permettent de réinvestir et/ou consolider des compétences développées dans de nombreuses disciplines (mathématiques, sciences physiques, technologie, SVT, français, histoire et géographie, anglais, ...).

Le collège propose une formation au BIA pour les élèves de 3ème volontaires (20 au maximum). Cette formation, dispensée par un moniteur agréé, est constituée de 40 heures de cours et 10 heures de préparation aux épreuves du concours. Les cours sont dispensés au collège, une fois par semaine de 17h à 19h. Le coût de cette formation est à la charge des familles.